

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	300 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

DERNIER AVIS DU TRÉSORIER

MM. les Sociétaires sont informés que les frais de recouvrement des quittances sont actuellement de 100 francs. En réglant leur cotisation dès réception de ce bulletin, ils feront une économie appréciable tout en simplifiant le travail du Trésorier. Chèque postal : Société Linnéenne de Lyon N° 101-98.

ORDRES DU JOUR

N.-B. — En raison des fêtes de Pâques, certaines modifications ont été apportées aux jours habituels de réunion. Que nos lecteurs veuillent bien y prendre garde.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 12 Avril, à 20 h. 15

Admission de :

M. DEMARGNE André, Pharmacien, rue Zizim, Bourgneuf (Creuse), parrains MM. Panet et Pouchet. — M. DEBARD, rue Freycinet, Valence (Drôme). — M. PAYAND, 67, rue Paul-Bert, Valence (Drôme), parrains MM. Blanc et Réveillet. — M. CONDÉ B., Assistant à la Faculté des Sciences, 30, rue Sainte-Catherine, Nancy (M.-et-M.), parrains MM. Rémy et Fiasson. — M. LOUBIÈRE Auguste, Professeur au Muséum, 61, rue de Buffon, Paris, parrains MM. Viret et Queney. — M. CHAMARAUD M., Docteur en Pharmacie, 41, Grande Rue de Vaise, Lyon, parrains MM. Revol et Nétien. — Mlle GIRAUD Andrée, 84, rue Maréchal-Foch, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue. — M. DEBUT Robert, 24, rue Rabelais, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Lefèvre Robert. — *Réintégration* : M. BOULAN, Professeur au Lycée de Roanne (Loire).

Exposition générale : détails de l'organisation. Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 13 Avril à 20 h. 15

Dr E. ROMAN : Répartition géographique de quelques Tabanidae dans le Sud-Est de la France ; une localité nouvelle de *Cyrtopogon Meyerdiri* Mik. (Diptères orthoraphes).

B. CONDÉ : *Plusiocampa provincialis* n. sp., cavernicole de Provence. Présentation d'insectes. — Questions diverses.

Voici une liste d'espèces pour la plupart se rencontrant plus particulièrement dans cette zone : *Saxifraga oppositifolia*, *Allium narcissiflorum*, *Viola Cenisia*, *Arenaria grandiflora*, *Eryngium Spina-alba*, *Globularia cordifolia*, *Gl. nana*, *Alchemilla pubescens*, *Al. Hoppeana*, *Thalictrum minus*, *Valeriana montana*, *Draba Aizoides*, *Gentiana ciliata*, *G. lutea*, *G. verna*, *G. campestris*, *Gregoria Vitaliana*, *Kœleria Vallesiana*, *Sesleria caerulea*, *Trisetum distichophyllum*, *Poa alpina*, *Avena setacea*, *Calamagrostis montana*, *Saxifraga exarata* ssp. *moschatiformis* (Boucharde) (8), *S. Aizoon*, *Potentilla cinerea*, *Pedicularis gyroflexa*, *Antennaria dioica*, *Minuartia liniflora*, *Biscutella levigata*, *Carduus defloratus*, *Erysimum pumilum*, *Dianthus subacaulis* var. *acaulis*, etc..

CONCLUSION

On a pu juger par cette courte note, très incomplète (les groupements mesocoles, rudéraux et d'autres encore, n'ont pas été cités seulement), de la diversité de la végétation dans la Montagne de Lure et de l'intérêt présenté par son étude.

La Montagne de Lure semble offrir des conditions intermédiaires entre les chaînes plus méridionales (Lubéron) et plus septentrionales (9) — ou même le Mont Ventoux — c'est-à-dire qu'elle permet de jalonner sérieusement l'évolution de la végétation dans ces régions.

La connaissance des limites du Dauphiné et de la Provence, en ce qui concerne le peuplement végétal, est encore insuffisante ; aussi, afin de combler partiellement cette lacune, l'auteur se propose de publier prochainement un travail étendu sur la végétation de la Montagne de Lure.

8. Cette détermination est due à M. BOUCHARDE, de Bourberain (Côte-d'Or), que je remercie vivement.

9. Les Baronies situées plus au Nord semblent cependant posséder un caractère plus méditerranéen que la Chaîne de Lure. (Voir M. BREISTROFFER, *op. cit.*).

Présenté à la Section Botanique, en sa séance du 8 Janvier 1949

Analyse microcinématographique et en contraste de phase du comportement des noyaux quiescents dans les plasmodes du Myxomycète *LICEA BIFORIS*

par Marcel LOCQUIN.

La partie subpériphérique des houppes plasmodiales du myxomycète *Licea biforis* est suffisamment mince et transparente pour qu'on puisse analyser ses mouvements avec un objectif à immersion de 3 mm équipé en contraste de phase variable selon LOCQUIN¹. La seule précaution à prendre est d'espacer suffisamment les observations afin de ne pas tuer le plasmode qui est très sensible à la lumière même verte.

Pour une position de l'analyseur très voisine de l'extinction du faisceau géométrique, en contraste aussi bien positif que négatif, les noyaux à l'état de repos sont visibles comme de petites sphérules presque optiquement vides, limitées par une membrane nucléaire très visible. Normalement ils sont parfaitement sphériques, même lorsqu'ils sont entraînés par le torrent veineux.

Mais la zone périphérique et subpériphérique des houppes est le siège de violents mouvements de va et vient et les noyaux de cette dernière région subissent des efforts qui les étirent, les tordent, les courbent, bref leur font prendre des formes elliptiques, piriformes, en massue, en haltères, etc. Certains états simulent des figures d'amitoses typiques.

1. *Microscopie*, Paris, Mem. 6, 1948, 1, 45-46.

Nous avons pu cinématographier, en collaboration avec J. DRAGESCO, certains aspects de ces transformations.

Nous pouvons en déduire : 1° l'extrême plasticité des noyaux ; 2° qu'une liaison relativement rigide unit les noyaux au cytoplasme environnant. Cette extrême plasticité des noyaux n'est pas un fait isolé. Nous la retrouvons chez les basidiomycètes lors du passage du noyau à travers le stérigmate de la baside. Par contre, d'après ce que nous avons pu voir, la liaison entre cytoplasme et noyau est beaucoup plus rigide chez les myxomycètes que chez toute autre espèce.

Présenté à la Section Mycologique en sa séance du 20 Décembre 1948.

BIOCENOTIQUE

par Jacques WAUTIER.

Sommaire

Introduction.

I. — La notion de biocénose.

— Sociétés et biocénoses.

— Légitimité de réduire l'étendue de la biocénose dans sa composition systématique.

— Le territoire biologique et ses limites.

II. — La biocénotique et ses méthodes.

— Les divers aspects de la biocénotique : aspect statique, aspect dynamique, aspect trophique.

— Biotope et biocénose : le problème des facteurs complexes.

— Les méthodes de la biocénotique.

Conclusion.

INTRODUCTION

« En outre, à côté de ces études séparées des groupes d'êtres de chacun des deux règnes organiques, l'histoire naturelle moderne a appris à considérer dans une vue d'ensemble les sociétés d'êtres, animaux et végétaux, qui cohabitent dans le même milieu et à constater leurs relations réciproques ».

F. A. FOREL.

in Annales de Biologie lacustre, 1906, p. XIV.

Le terme de *Biocénose* (vie en commun) apparaît pour la première fois dans un ouvrage sur l'ostréiculture publié par Möbius en 1877. Cet auteur en donne la définition suivante : « une biocénose, c'est un groupement d'êtres vivants correspondant par sa composition, par le nombre des espèces et des individus à certaines conditions moyennes du milieu, groupement d'êtres qui sont liés par une dépendance réciproque et qui se maintiennent en se reproduisant dans un certain endroit d'une façon permanente ».

Nous voudrions, partant de cette définition, envisager sommairement les principaux problèmes que pose l'écologie des populations. Ces problèmes se trouvent en effet formulés dans les lignes précédentes :

1. — « groupement d'êtres qui sont liés par une dépendance réciproque » ; c'est le problème de la nature des rapports existant entre les participants de la population, problème essentiel puisque c'est précisément la nature de ces rapports qui permet de définir le type du groupement examiné ;

2. — « groupement correspondant par sa composition, par le nombre des espèces et des individus... » ; c'est le problème de la composition systématique de la biocénose et de la légitimité de restreindre l'étendue de cette composition ;

3. — « dans un certain endroit » ; c'est le problème du territoire biologique ou biotope et de sa délimitation ;

4. — « groupement d'êtres... qui se maintiennent en se reproduisant » ; c'est le problème des aspects sous lesquels doit être envisagée la biocénose : aspect statique, aspect dynamique, aspect trophique ;